



Le chemin des infos

BULLETIN MUNICIPAL DE TORNAC – N°6 – DECEMBRE 2022

EDITORIAL



Nous voici aux derniers jours de l'année 2022 et, avant le saut en 2023, il est important pour nous, comme nous le faisons maintenant deux fois par an, de vous apporter quelques nouvelles de ce qui occupe la gestion communale.

Mais tout d'abord, nous ne pouvons pas nous détacher d'un contexte national et international qui a des répercussions sur notre vie de tous les jours et peut nous mettre en difficulté. C'est pourquoi, l'attention que chacun peut porter à une personne seule, isolée ou connaissant des difficultés est primordiale.

Pour toutes situations difficiles, le Centre Communal d'Action Sociale par son écoute et les conseils qu'il peut donner peut intervenir. Il est l'un des maillons de la solidarité.

Depuis le mois de septembre, une nouvelle secrétaire, Madame Magali REDONDO a été recrutée par la mairie pour s'occuper à raison de 17h par semaine les mardis et vendredis de tous les aspects financiers de la commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et entière réussite dans ses fonctions.

Le 12 décembre dernier, le bureau d'étude Cyléa et RCI Rhône Cévennes Ingénierie nous ont présenté l'avant-projet d'aménagement du parc de détente et de loisirs. Situé sur l'ancien stade, priorité sera donnée à la qualité paysagère avec un parc qui intègre toutes les fonctionnalités de loisirs, de repos, de divertissements intergénérationnels. C'est ce que nous avons décidé lors d'une première séance de travail en donnant la priorité à l'installation d'un pumtrack, d'un terrain de pétanque, de jeux pour enfants, d'un espace pique-nique, d'un jardin pédagogique, de toilettes publiques ... Comme tout projet, après les aléas administratifs et réglementaires qui ont contribué au retard pris dans la mise en œuvre, il reste encore à connaître les aides financières obtenues. C'est pourquoi, nous réaliserons certainement le projet en plusieurs étapes mais nous maintenons l'objectif de lancer les travaux en 2023 pour une première utilisation à l'été prochain.

Bien d'autres sujets occupent les agents, les élus dans leurs fonctions. Ce bulletin est là pour vous en présenter les principales actions mais j'aurai le plaisir de vous en dire plus vendredi 6 janvier à 19 heures lors de la soirée des vœux.

A cette occasion, je vous présenterai les étapes parcourues en 2022 ainsi que les projets pour 2023.

En attendant, je vous souhaite de joyeuses fêtes. Prenez soin de vous.

Marielle VIGNE



Marielle Vigne, maire et son conseil municipal
vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur
et de santé pour

2023



*Au plaisir de vous retrouver en cette nouvelle année pour
partager ensemble de nouveaux projets*

Débroussailler, un geste obligatoire pour se protéger

Régulièrement nous vous informons sur les obligations légales de débroussaillage par le biais du bulletin municipal ou par courrier individuel. Aujourd'hui, nous constatons que malgré cela, certains propriétaires n'effectuent pas les travaux nécessaires. **Il est dans l'obligation du maire d'assurer le contrôle du débroussaillage et de prendre le cas échéant des mesures pour faire respecter les OLD, sa responsabilité pouvant être engagée en cas de sinistre.** Aussi, si après les contrôles d'usage le débroussaillage n'est pas effectué par le (les) propriétaire(s), **des sanctions seront prises dès l'année prochaine.**

Rappel de la procédure mise en place par la préfecture :

- **Première phase de contrôle** : 6 à 8 mois après la campagne d'information, les propriétaires non conformes seront avertis par un courrier.
- **Deuxième phase de contrôle** : les propriétaires ayant insuffisamment débroussaillé peuvent être verbalisés (timbre amende de 135 €, code NATINF 25102). La verbalisation demeure une mesure utile à réserver pour les cas de mauvaise volonté manifeste.
- **Phase de mise en demeure** : les propriétaires verbalisés sont mis en demeure de réaliser les travaux nécessaires, dans un délai équitable. Au moins 2 possibilités de suites à donner sont proposées par le code forestier en cas de non réalisation.
 1. **Exécution des travaux d'office** : si les travaux ne sont pas faits dans le délai, des travaux d'office peuvent être exécutés par le maire. La facture est ensuite mise en recouvrement par la commune via la Direction Générale des Finances Publiques. **Et / ou**
 2. **Amende administrative** : le maire saisit le préfet après mise en demeure. Cette amende peut être prononcée par le préfet jusqu'à un montant de 30 € par m² non débroussaillé.



Avec le dérèglement climatique, notre département est de plus en plus soumis à de fortes sécheresses qui favorisent les risques incendies. C'est malheureusement une réalité qui s'impose à tous. Pensons-y et agissons ensemble pour protéger nos biens et surtout nos vies.

**UNE RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION SE TIENDRA
LUNDI 23 JANVIER À 18h30 AU FOYER RURAL
en présence de personnel du Service départemental d'incendie et secours
(SDIS Gard)**

La période hivernale étant propice au débroussaillage, nous vous incitons à effectuer ces travaux .

Le débroussaillage est obligatoire à l'intérieur ou à moins de 200m d'un massif forestier. Il concerne toute parcelle en zone urbaine, qu'elle soit bâtie ou non et doit être fait à 50m autour des bâtiments avec toutefois quelques arbres autorisés mais séparés entre eux de 3m ; les haies sont autorisées.

Il faut compter 5m de large en tout pour les voies d'accès privées et il est fortement recommandé d'élaguer les arbres sur 2m de haut.

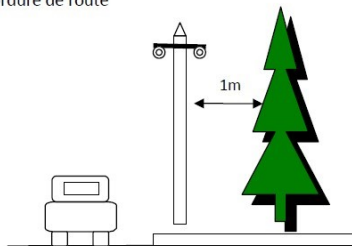
Pour en savoir plus, consultez le site de la mairie

<http://www.tornac.fr/fr/actualite/190083/l-obligation-legale-debroussailler>

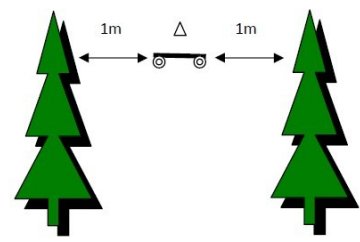
Obligation d'entretien des arbres proches des lignes téléphoniques

les distances d'élague

En bordure de route



En plein champs



Le réseau n'est pas forcément enterré et les lignes sont à la merci des éléments.

Les chutes d'arbres ou de branches, l'usure par frottement sont des causes majoritaires de dérangement sur les lignes aériennes. En période de tempête ou de forts vents, 30 % des coupures des lignes sont liées aux arbres. Orange rappelle certaines obligations concernant les arbres proches des lignes téléphoniques.

Les propriétaires (domaines privés) et les collectivités territoriales (domaine public) sont responsables des dommages causés par leurs arbres s'ils coupent une ligne téléphonique et peuvent mettre en cause les responsabilités civile, voire même leur responsabilité pénale dans l'hypothèse où des dommages seraient causés aux câbles d'Orange (art .1382 et suivants du Code Civil ; art. L 65 du Codes des Postes et Communications Electroniques qui prévoit une amende de 1500 € par câble endommagé), sauf cas de force majeure (tempête par exemple).

L'élague des arbres permet également d'améliorer les débits. En effet une ligne avec des arbres élagués a moins de risque de coupures et donc un meilleur débit qu'une ligne ayant des arbres non-élagués.

Une nouvelle organisation pour le ramassage des encombrants

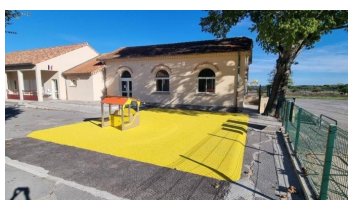
A partir de janvier 2023, si vous ne pouvez pas porter vous-mêmes les encombrants à la déchèterie d'Anduze, il vous faudra vous inscrire auprès du secrétariat en donnant la liste des objets à venir récupérer pour que nos agents techniques procèdent au ramassage le 3e lundi du mois. Après validation de votre inscription, il vous faudra déposer les objets encombrants groupés à l'extérieur de votre domicile afin que les agents n'aient pas à rentrer dans votre habitation le jour venu.



Qu'appelle-t-on encombrants ? Ce sont des déchets qui, du fait de leur poids et de leur volume ne sont pas pris en charge par le service de collecte des ordures ménagères. Il peut notamment s'agir des choses suivantes : meubles, gros appareils électroménager, matelas

École : une nouvelle aire de jeu

Une nouvelle aire de jeu a été installée dans la cour de l'école en remplacement de l'ancienne qui n'était plus ni sécurisée, ni esthétique. Prévue pour la rentrée de septembre, le chantier a pris quelque retard et c'est au retour des vacances de Toussaint que les enfants ont découvert cet espace.



Avec une participation de l'Association des Parents d'Elèves du RPI, nous avons fait refaire le revêtement de la dalle et installer une cabane. La maîtrise de nos dépenses nous a amenés à prévoir l'équipement en jeu de la cour de l'école en plusieurs étapes. Cet espace évoluera dès l'année prochaine pour apporter aux enfants un espace de jeu agréable et sécurisé.

Soirée karaoké

Il y avait malheureusement peu de monde à la soirée karaoké, samedi 29 octobre, organisée par le CCAS. Mais cela n'a pas empêché les participants de pousser la chansonnette avec enthousiasme et de contribuer à la réussite de cette soirée. Beaucoup ne connaissaient pas le principe : à l'aide d'un catalogue de centaines de chansons, chacun note sur un bristol son prénom et le titre de son choix avant de le fournir à Johann Pohl, l'animateur qui a su motiver l'assistance. La buvette, les crêpes et autres tartes maison ont permis d'assurer la recette destinée aux œuvres communales.



Quizz code de la route

A l'initiative du CCAS et avec Roger Marinacci, membre du CCAS et retraité de l'enseignement de l'école de conduite, une soirée sur la connaissance du code de la route s'est tenue le 18 novembre dernier.

Après un petit mot de Mme la Maire, la quarantaine de personnes présentes ont pu apprécier la mise à niveau des connaissances sur la réglementation en vigueur et découvrir les nouveaux panneaux de signalisation. Un quizz a permis à chacun de tester ses connaissances. Tous ont pu apprécier la buvette avec les crêpes au profit du CCAS.

Au vu de l'engouement des participants une nouvelle soirée sera reprogrammée.



Repas des aînés

Le verre de l'amitié, de bons petits plats, de la musique pour chanter et danser, c'est dans une ambiance festive et amicale que le repas réunissant une trentaine de personnes a eu lieu ce vendredi 2 décembre dans notre foyer rural. Un véritable bonheur pour les membres du CCAS que de partager ce moment avec nos aînés.

Comme à chaque fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale de Tornac offre un colis ou un repas aux personnes de plus de 75 ans inscrites sur les listes électorales de la commune.

Les colis sont en préparation et seront prochainement distribués par le maire et les conseillers municipaux. Moment de rencontre et d'échange permettant de garder le lien entre les élus et les administrés.

Briser la solitude, l'isolement et surtout ne jamais laisser place à l'indifférence.

L'équipe du CCAS souhaite à tous les tornagais, jeunes et moins jeunes, de bonnes fêtes de fin d'année.



La bibliothèque

Les bénévoles vous informent qu'ils vous accueilleront les mardis 20 et 27 décembre de 9h à 11h30 mais que la bibliothèque sera fermée les samedis 24 et 31 décembre 2022. La boîte à livres est de nouveau à disposition dans l'abribus devant la mairie, en espérant qu'elle ne sera pas de nouveau vandalisée...



Tornac récompensée pour son engagement en faveur de la bio



Le 23 novembre dernier, notre commune a reçu de Mme Lagarde, référente d'Interbio Occitanie, le label « Territoire BIO Engagé » en présence de la Région, du Département, d'Alès Agglomération, de la DRAAF, du CIVAM et des représentants de la cave coopérative des vignerons de Tornac. Ce label proposé par six régions en France, distingue les collectivités territoriales qui ont atteint les objectifs fixés par le Grenelle de l'Environnement et réaffirmés dans le Plan National Ambition Bio : 15 % de surface agricole cultivée en agriculture biologique et/ou 22 % de l'approvisionnement des restaurants collectifs en produits Bio (25 % en 2025). Avec 63 % de surface agricole utile, la commune a atteint le plus haut niveau de labellisation.

L'attribution du label TBE fait de Tornac la 2ème commune gardoise à l'obtenir ce qui vient conforter son engagement en faveur de l'environnement, de l'alimentation ainsi que son soutien à l'agriculture biologique.

C'est aussi une belle reconnaissance du travail mené par les agriculteurs qui œuvrent depuis plusieurs années pour développer des pratiques culturales respectueuses des équilibres naturels afin d'offrir des produits de qualité. En 2002, les Vignerons de Tornac ont été des précurseurs en engageant la moitié de leur production en bio.

Restauration scolaire : Perpétuer les plaisirs de la table, lutter contre « la malbouffe »

Pour l'équipe de la cantine de l'école de Tornac, une nouvelle année commence. C'est le bon moment pour mettre en valeur le travail accompli.

Cantine familiale, elle accueille une cinquantaine d'enfants de 3 à 6 ans. Les repas sont conçus et préparés sur place par Christelle notre chef de cuisine diplômée aidée de Karine son commis.

Le choix a été fait de privilégier chaque fois que possible, les partenaires locaux, situés à moins de 50 km et de cuisiner le maximum de produits frais issus de l'agriculture raisonnée et biologique.

La variété des menus permet l'éducation au goût, la découverte de nouveaux aliments, de nouvelles épices, de nouvelles recettes végétariennes et pour leur bonheur deux fois par semaine une pâtisserie faite sur place.

C'est dans un local agréable que les enfants reçoivent un accueil chaleureux accompagnés, pour les plus petits, par Carole leur ATSEM qui leur apporte aide et sécurité.

De façon à permettre aux enfants de manger dans le calme, deux services ont été mis en place. Cela nécessite la participation de Claire agent technique et Maria ATSEM pour surveiller les enfants dans la cour avant ou après le repas.

Nous pouvons remercier l'équipe pour son travail, équipe qui ne serait pas complète si on omettait l'efficacité de Christine, notre secrétaire, qui s'occupe de la gestion des réservations des repas et des règlements.

Ce sont donc chaque jour, 6 personnes qui participent à l'organisation de la cantine à laquelle nous sommes attachés pour proposer aux enfants des repas équilibrés nécessaires à leur santé et à leur bien-être.



Une permanence des transports LIO région Occitanie

Le minibus de l'agence mobile LIO sera présent sur le parking de la poste le vendredi 20 janvier 2023 de 9h à 12h dans l'objectif de vous apporter le même niveau de services que la grande agence commerciale située en gare de Nîmes.

2002 — 2022 : Tornac impactée par les inondations



La Calandrié



Mas d'Olivier



Des dégâts importants sans

Le boundil d'Orthoux déborde !



L'église



Le gué de Fonfroide sur le chemin des Sources

Gardons en mémoire !



La Roque



La Planche, sous les eaux de l'Ourne

heureusement faire de victime



Le pont du Monastère



Et celui du Mas Olivier



L'EPTB Gardons, l'établissement public en charge des Gardons

Peut-être avez-vous déjà croisé ses agents en bordure de rivière ou remarqué les travaux qu'ils mènent le long des cours d'eau ?

L'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Gardons intervient sur des thématiques multiples en lien avec la rivière : risque inondation, ressource en eau, milieux aquatiques. Il anime également la Commission Locale de l'Eau (CLE) des Gardons, souvent qualifiée de « parlement local de l'eau », qui rassemble des élus du territoire, des représentants de l'Etat, des associations et des acteurs économiques.

Son périmètre d'intervention correspond au « bassin versant » des Gardons, c'est-à-dire l'ensemble du territoire qui draine l'eau vers les Gardons jusqu'à la confluence avec le Rhône. Celui-ci s'étend des Cévennes (lozériennes et gardoises) jusqu'à la plaine d'Aramon, en passant par la Gardonnenque et les Gorges du Gardon qui accueillent le célèbre Pont du Gard. Il regroupe 161 communes (200 000 habitants) et compte plus de 3000 km de cours d'eau.

Créé en 1995, l'EPTB Gardons intervient pour ses membres : Alès Agglomération, Nîmes métropole et 6 communautés de communes : Pont du Gard, Pays d'Uzès, Causses Aigoual Cévennes Terres Solidaires, Cévennes au Mont Lozère, Piémont cévenol, Pays de Sommières. Il est dirigé par un président, M. Max Roustan, maire d'Alès, élu par le comité syndical de l'EPTB Gardons, où siègent les délégués représentant l'ensemble du bassin versant.

L'EPTB Gardons, c'est aussi une équipe de 26 agents, aux compétences multidisciplinaires, experts des questions de l'eau. Parmi eux, « l'équipe verte » constituée de 6 agents assure l'entretien régulier de plusieurs centaines de kilomètres de cours d'eau en complément de l'intervention d'entreprises prestataires. Des agents d'Alès agglomération et du Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles complètent le travail de l'équipe verte sur le Galeizon et la traversée d'Alès.

Pour en savoir plus : www.les-gardons.fr – tél 04 66 21 73 77 – eptb.gardons@les-gardons.fr



Travaux Briançon Théziers

COMPÉTENCES ET MISSIONS



Histoire et culture au château de Tornac



Samedi 26 novembre a eu lieu la manifestation "Mémoires Partagées au Château de Tornac" sur le site de cet édifice. Cet événement a eu pour objectifs la re-conscientisation et la valorisation de la mémoire de ce patrimoine historique auprès des habitants de Tornac et d'Anduze à travers la mise en place d'une manifestation culturelle de qualité.

Performances artistiques, ateliers associatifs à destination des jeunes, spectacles musicaux et de danse ont été offerts toute la journée à un public venu nombreux.

Ce moment festif a été co-élaboré par les communes d'Anduze et Tornac et cofinancé dans le cadre de la politique de la ville (crédits ANCT, Conseil Départemental du Gard, Alès Agglomération, SIVU du Château de Tornac).

Eclairage public

Après la rénovation d'une grande partie de notre réseau depuis 2020, les résultats sont à la hauteur de nos espérances. En effet, notre consommation a été réduite de 50 % grâce aux lampes à LED et à la baisse de luminosité la nuit de 23h à 5h du matin. Ainsi d'une consommation de 23850 Kwh en 2020 nous avons consommé en 2022 : 12587 kwh, ce qui se traduit par une baisse de 29% de la facturation.

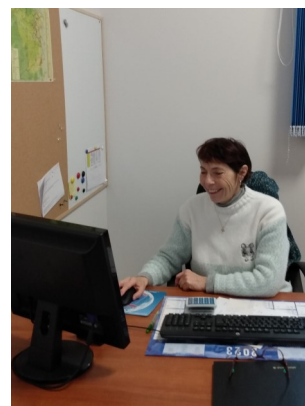
Malgré la baisse de consommation, la forte augmentation du prix de l'énergie va malheureusement impacter notre budget mais on peut se consoler en se disant que si rien n'avait été fait l'impact budgétaire serait encore plus important pour la commune. C'est pourquoi il reste certains points lumineux à équiper en lampes LED et ils feront partie d'un nouveau programme de travaux.

Au programme cette fin décembre



Une nouvelle secrétaire en renfort

Depuis le 5 septembre 2022, Magali REDONDO, est venue renforcer l'équipe du secrétariat de la mairie. Nous sommes ravis de l'accueillir parmi nous et apprécions également le savoir-faire qu'elle nous apporte.



Travaux au quartier des Costes



Le réseau d'alimentation en eau potable est vieillissant, il date des années 60. La Régie des Eaux de l'Agglomération Alésienne - REAAL, gestionnaire sur l'agglomération, a entrepris sa rénovation et notre commune est concernée.

Pour améliorer la qualité du service dû aux abonnés, réduire les fuites et optimiser son exploitation, des travaux ont eu lieu sur la RD 935, chemin des Costes et se poursuivent chemin de Clary.

La société SGTP en charge du chantier fait son maximum pour limiter la gêne occasionnée et remercie les riverains pour leur compréhension qu'elle ne rencontre par partout.

Les conditions climatiques et quelques aléas ont malheureusement ralenti les travaux qui se poursuivront jusqu'en début d'année 2023.

Associations à Tornac – Le faire ensemble à l'honneur

Notre région Occitanie compte environ 140 000 associations actives et près de 1,4 millions de bénévoles. Notre petit village riche d'un peu plus de 900 habitants s'inscrit dans ce schéma et se voit doté de 11 associations domiciliées sur la commune, s'ajoutant à celles des communes avoisinantes, toutes très importantes pour la vie du village.

Elles apportent des services variés. Leurs bénévoles gèrent la bibliothèque municipale et participent aux animations culturelles et sportives allant de spectacles musicaux, en animation conte, de course d'objet roulants non identifiés en courses à pied pour personnes valides ou handicapées. Elles accompagnent l'école, rassemblent nos aînés, permettent aux chasseurs de nous protéger contre les sangliers. Ces associations agissent également dans le secteur du secours à la personne et des soins. Toutes les initiatives d'intérêt commun de nos concitoyens engagés peuvent trouver place grâce à ces associations loi 1901.

Mais plus que le service rendu, elles favorisent le lien social par les échanges entre élus et citoyens. Leurs bénévoles généreux et dévoués sont aussi pour certains, actifs dans les comités de quartiers ou sont membres du CCAS et parfois même membres d'associations hors du village.

La municipalité apporte un soutien à toutes les associations intervenant sur la commune à travers des subventions, le prêt de locaux ou de matériel facilitant ainsi les échanges fructueux entre tous les citoyens élus ou non, engagés ou non. Autant de groupes de personnes agissant dans l'intérêt de tous aussi bien que pour leur épanouissement personnel.

Nous entendons partout parler du bien vivre ensemble. Et si cela passait par le développement du faire ensemble ? Que souhaiter en cette nouvelle année, si ce n'est de voir les jeunes prendre le relais, de perpétuer ce qui est acte citoyen pour la valorisation de chacun et au service de tous.

Vous retrouverez la liste des associations actives à Tornac sur notre site :

<http://www.tornac.fr/fr/associations>

Ça se passe dans votre agence postale de Tornac !

Afin de dynamiser ce lieu de rencontre du village, Laura LIAUTIER a proposé aux créateurs et artisans Tornagais et de Durfort, clients de l'agence, de venir exposer leurs produits au sein du bureau. Ainsi, les clients ont pu découvrir tout le mois de décembre que nos créateurs artisans ont du talent! Les personnes intéressées ont pris directement contact avec les professionnels pour acheter leurs produits et ainsi pu découvrir que là, juste à côté de chez vous, des ateliers, des boutiques, des salles d'exposition existent sur la commune.



Un grand merci à AMPHOLIA, Le Petit Gigoteur, EW Création, Cartons Patte d'F, L'atelier Chazalote, Rêve de Lumière, ELCREAA d'avoir accepté cette invitation.

La fréquentation de l'agence postale

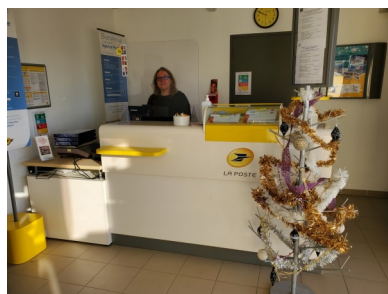
L'activité journalière de l'agence postale communale est stable en 2022 avec un service rendu bancaire en **augmentation de presque 17 % (retrait, dépôt d'espèces)**. Les résultats des chiffres de vente courrier sont en augmentation de 7.9% avec une belle progression du chiffre d'affaires des **clients professionnels +54,2%**. Les colis-mos sont quant à eux en baisse (tendance nationale).

Avec ses heures d'ouverture de **9h à 12 h30 du mardi au samedi**, Laura accueille en moyenne 9 personnes par jour sur les services de la Poste et La Banque Postale.

L'Espace Public Numérique accueille de plus en plus de public. Ouvert en mars 2021, celui-ci a permis à 17 personnes d'être accompagnées dans des démarches administratives. On compte 32 personnes dont 29 tornagais qui ont souhaité être aidés en 2022 (de janvier à fin novembre). Les demandes ont été diverses:

- connexion aux comptes AMELI de la sécurité sociale, pro BTP, CAF, retraite, impôt...
- résiliation de contrat téléphonique mobile ou fixe
- aide à la mise en forme de lettre de motivation, CV
- aide à la connexion sur une boîte mail, numérisé et envoyé d'un document en PDF
- pré demande de carte d'identité, passeport sur le site de l'ANTS, connexion avec france connect
- aide à la déclaration RSI pour les professionnels

58 personnes s'étaient renseignées ou ont utilisé l'espace public numérique en autonomie en 2021 contre **121 en 2022!**



Vous pouvez accéder à cet Espace Public Numérique

En accès libre : vous pouvez utiliser l'ordinateur connecté à internet de manière autonome. Du mardi au samedi de 9 h à 12h.

En accompagnement individuel et confidentiel

Sur RDV uniquement les après midis du mardi au vendredi

Renseignez vous dans votre agence postale auprès de Laura au 04.66.78.71.89.

Journée citoyenne

Cette année, la journée a été consacrée le matin, au repérage des hameaux susceptibles de bénéficier de bancs pour leurs habitants puis l'après-midi, à une grande balade de près de 3h pour situer les parcelles acquises aux consorts Gomes dans les secteurs impactés par les mines de Saint-Félix-de-Pallières. Les bâtiments détruits et les protections mises en place, il convenait en effet, d'en faire la vérification et de réfléchir sur le devenir des nombreuses parcelles dont la commune est à présent propriétaire.

En définitive, une journée studieuse qui s'est déroulée dans la bonne humeur et qui a permis de définir de futures actions à mener.



Signalement de la gendarmerie nationale

Deux individus travaillant pour une société de ramonage « ETOILE FRANCE » sillonnent le bassin alésien afin de proposer leur service, le gérant de la société de ramonage est connu de la justice pour avoir escroqué de nombreuses personnes, soyez vigilants !



Madame le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année et seront heureux de pouvoir vous retrouver

le vendredi 6 janvier 2023 à 19 heures au Foyer Rural

pour les vœux de la municipalité.

Sur votre agenda

23 décembre	18h au foyer rural	théâtre « le Bulloscope » par la compagnie Croco Fumé
31 décembre	20h au foyer rural	réveillon organisé par l'association du Foyer Rural
6 Janvier	19h au foyer rural	vœux de la municipalité
20 janvier	9h-12h parking poste	minibus info de la compagnie de transport LIO Région Occitanie
21 janvier	20h au foyer rural	soirée jeux de société organisée par l'association du Foyer Rural
23 janvier	18h30 au foyer rural	réunion publique d'information sur les Obligations Légales de Débroussailler
27 janvier	20h au foyer rural	débat : « vivre ensemble »

Sommaire

PAGE 1 Editorial du maire

PAGE 2 Débroussailler, un geste obligatoire pour se protéger

PAGE 3 Obligation d'entretien des arbres proches des lignes téléphoniques

Une nouvelle organisation pour le ramassage des encombrants

De nouveaux jeux dans la cour de l'école

PAGE 4 Soirée karaoké

Quizz code de la route

Repas des aînés

La bibliothèque

PAGE 5 Tornac récompensée pour son action en faveur de la bio

Restauration scolaire : perpétuer les plaisirs de la table, lutter contre « la malbouffe »

Une permanence des transports LIO région Occitanie

PAGE 6-7 2002—2022 : Tornac impactée par les inondations, Gardons en mémoire !

PAGE 8 L'EPTG Gardons, l'établissement public en charge des Gardons

PAGE 9 Histoire et culture au château de Tornac
Éclairage public

Au programme cette fin décembre

PAGE 10 Une nouvelle secrétaire en renfort

Travaux au quartier des Costes

Associations à Tornac le faire ensemble à l'honneur

PAGE 11 Ça se passe dans votre agence postale de Tornac

PAGE 12 Journée citoyenne

Signalement de la gendarmerie nationale